

LA MAIN SÛRE, LIEN ENTRE AIDANTS ET AIDÉS



Actuellement, 87 personnes sont inscrites sur le site de la Main Sûre pour proposer leur aide bénévole.

Un site vient de s'ouvrir aux Valaisans.

En première romande, l'association la Main sûre, suivie par l'Antenne Régions Valais romand, propose de mettre en contact les personnes ayant besoin d'aide et celles qui ont envie d'aider. Le lien se fait grâce au site internet. Opérationnel depuis un mois, le site de l'association propose une carte de la Suisse où les gens recherchant de l'aide peuvent trouver des personnes disponibles près de leur région, y compris en Valais. "Pour l'instant, c'est à Genève que cela fonctionne le mieux. Les personnes proposant leurs services et celles qui demandent de l'aide sont les plus nombreuses de notre liste", explique Isabelle Cergneux, la fondatrice et présidente de la Main sûre. Non sans raison. "On a remarqué que les habitants des villes avaient davantage besoin d'aide extérieure que dans les villages où la solidarité familiale est plus forte", ajoute la fondatrice de l'association.

Sept aidants en Valais

En tout, 87 aidants sont inscrits sur le site dont 70% de femmes. En Valais, le groupement commence à peine à se faire connaître. D'où un faible nombre de personnes qui se sont engagées pour l'instant. "Nous en avons sept, du Chablais à Sierre", précise Isabelle Cergneux. Chaque nouvel aidant doit avoir notamment un permis de séjour valable en Suisse. "Nous contrôlons la fiabilité des personnes ; car notre site veut assurer la sécurité."

La Main sûre propose des aides pratiques au quotidien pour des personnes âgées, handicapées ou malades - "Cela peut concerner un trajet pour aller chez le médecin, faire des courses..." explique Isabelle Cergneux - et des aides à la garde d'enfants. Le service est gratuit. "Ensuite, les gens s'arrangent entre eux. Parfois, certaines personnes épaulées défraient ceux qui les aident. Nous, nous ne faisons que la mise en relation", précise Isabelle Cergneux.

Le service proposé ne fait ainsi aucunement concurrence aux prestations dispensées par les centres médico-sociaux du canton. Au contraire, affirme Isabelle Cergneux. "Nous collaborons. Il nous arrive de diriger les personnes vers les CMS en cas de besoins médicaux spécifiques par exemple."